

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décret du 4 septembre 2020 portant nomination d'un ambassadeur, haut représentant de la République française auprès de la République centrafricaine - M. GROSGURIN (Jean-Marc)

NOR : EAEA2021399D

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'Europe et des affaires étrangères,
Vu la Constitution, notamment son article 13 ;
Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. – M. Jean-Marc GROSGURIN, conseiller des affaires étrangères hors classe, est nommé ambassadeur, haut représentant de la République française auprès de la République centrafricaine, en remplacement de M. Eric GERARD, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. – Le Premier ministre et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 4 septembre 2020.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
JEAN CASTEX

*Le ministre de l'Europe
et des affaires étrangères,*
JEAN-YVES LE DRIAN